

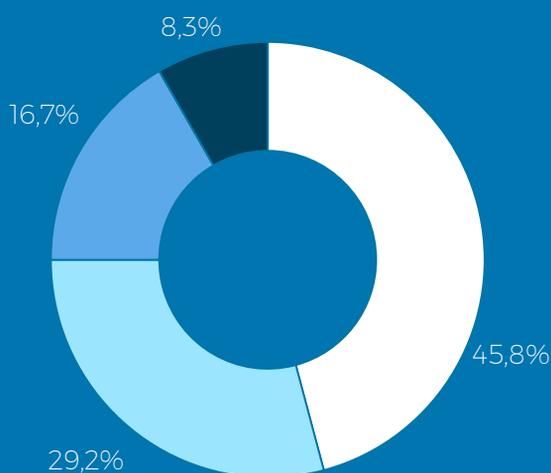


# LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES DES ARTISANS DE BRETAGNE

*ENQUÊTE THÉMATIQUE*  
a v r i l 2 0 1 9

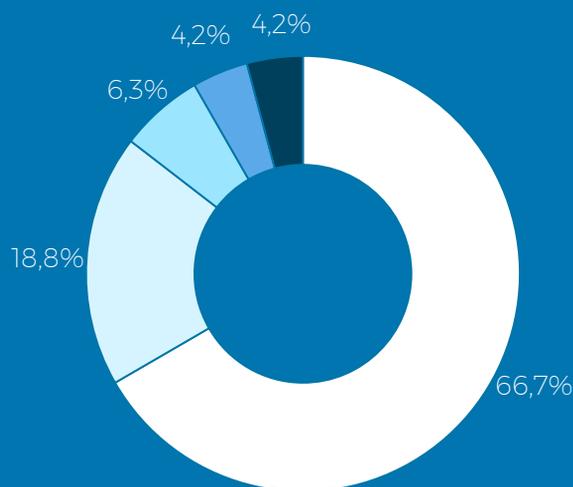
# 4 DIAGRAMMES POUR CONNAÎTRE LES ENTREPRISES BRETONNES ACTIVES À L'INTERNATIONAL

secteur d'activités



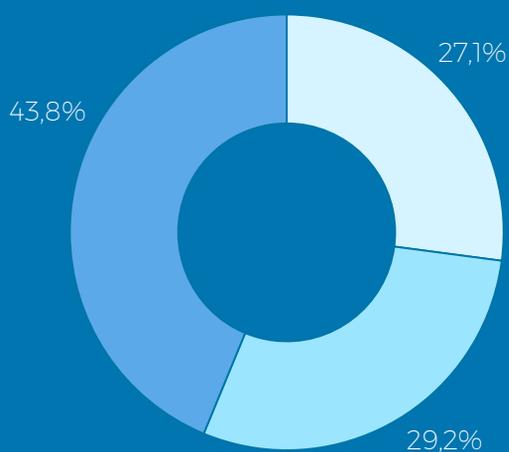
production bâtiment  
services alimentaire

emplois



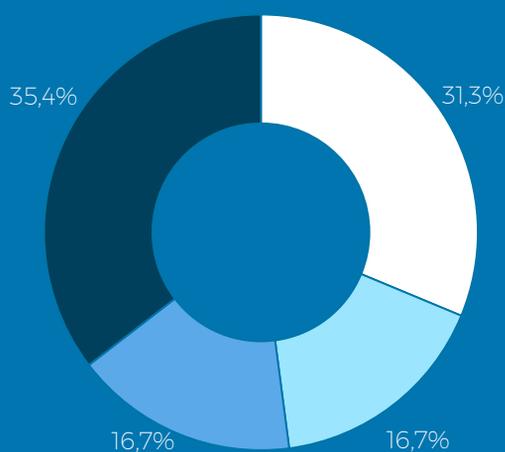
1 ETP 11 à 20 ETP  
2 à 5 ETP plus de 20 ETP  
6 à 10 ETP

statut juridique



entreprise individuelle  
microentreprise  
société

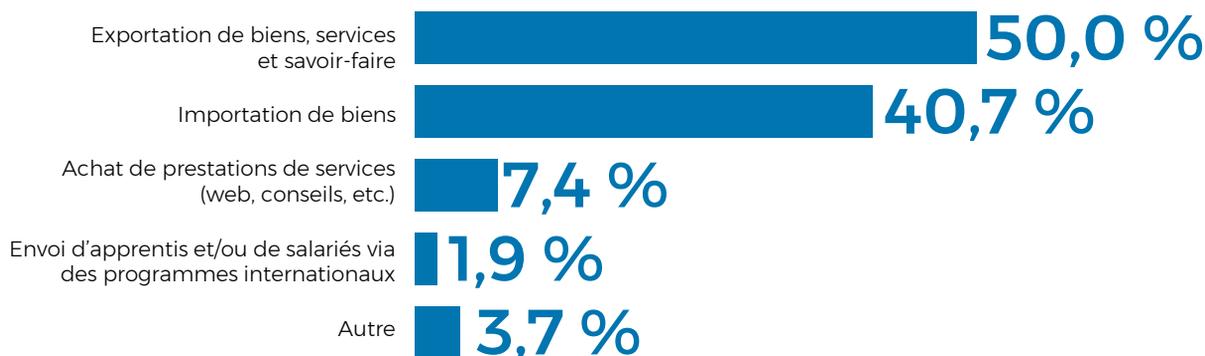
ancienneté de l'activité internationale



0 - 3 ans 6 - 9 ans  
3 - 5 ans plus de 10 ans

## L'EXPORTATION ET L'IMPORTATION EN-TÊTE

L'exportation de biens, services et savoir-faire et l'importation de biens constituent les activités premières des entreprises artisanales. Les distinctions par secteur d'activités ou par tout autre critère (statut juridique, nombre d'employés, etc.) n'introduisent pas de différences significatives.



## Quelle importance de l'international dans le fonctionnement de l'entreprise ?

Focus sur les deux principales activités dont les résultats sont les plus significatifs.

L'importance relative de l'exportation de biens, services et savoir-faire



La forte importance de l'importation de biens



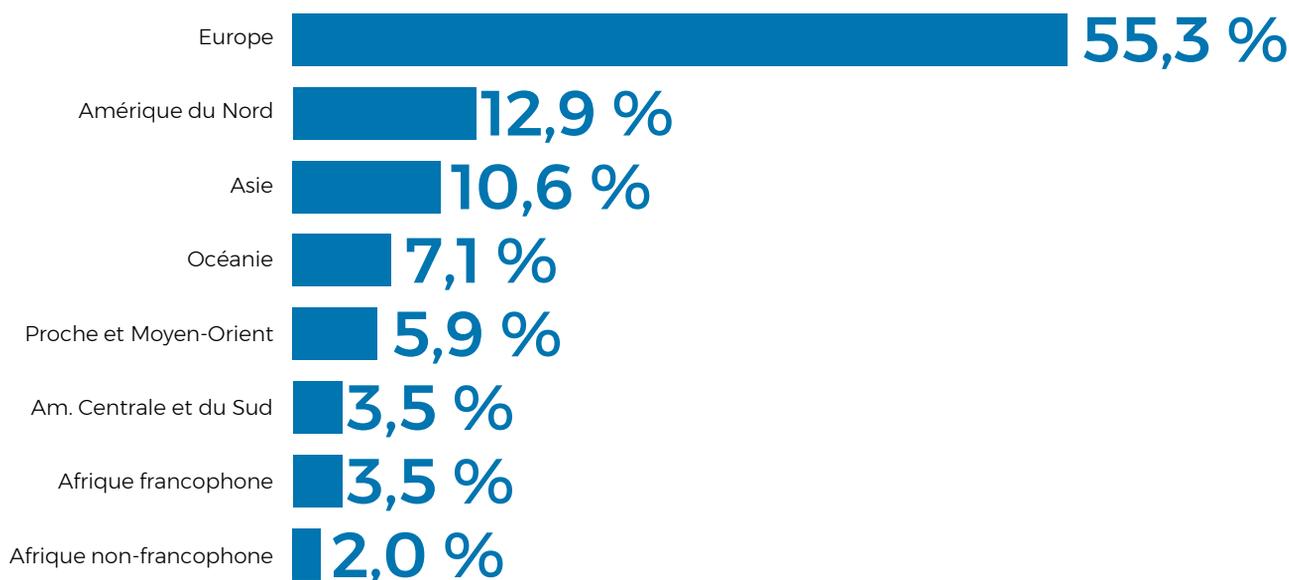
## POURQUOI AVOIR DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES ?

L'établissement d'activités internationales répond tout d'abord à des stratégies économiques pour suivre une logique de développement commercial, conquérir de nouveaux marchés ou améliorer la productivité. La promotion du savoir faire français n'intervient qu'après ces facteurs et apparaît plus déterminant pour les entreprises appartenant au secteur de la production. Les autres distinctions sectorielles ne peuvent conduire à des interprétations statistiquement fiables.



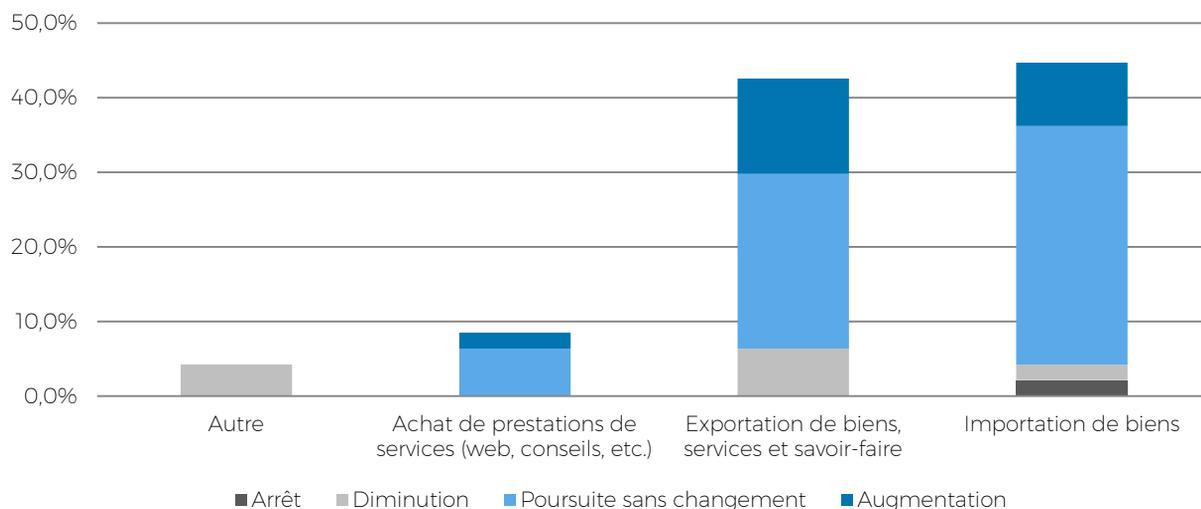
## LE MARCHÉ EUROPÉEN COMME PRIORITÉ

Loin devant les autres régions du monde, l'Europe, et plus particulièrement l'Europe de l'Ouest (Allemagne, Autriche, Belgique, Irlande, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse), constitue le principal espace investi par les entreprises actives à l'international.



## LA CONFIANCE AFFIRMÉE DES DIRIGEANTS DANS L'AVENIR

Pour les deux principales activités, l'exportation de biens, services et savoir-faire et l'importation de biens, les dirigeants affichent leur confiance dans l'avenir de leur activité. La diminution et/ou l'arrêt des activités sont envisagés de manière minoritaire ; pour 6 répondants sur 10, ces craintes résultent de l'incertitude liée au Brexit.



## LES ENTREPRISES ACTIVES SUR LE MARCHÉ BRITANNIQUE

L'intérêt porté aux activités internationales des entreprises artisanales de Bretagne en avril 2019 suppose de prendre en considération les évolutions géopolitiques imposées par le Brexit.

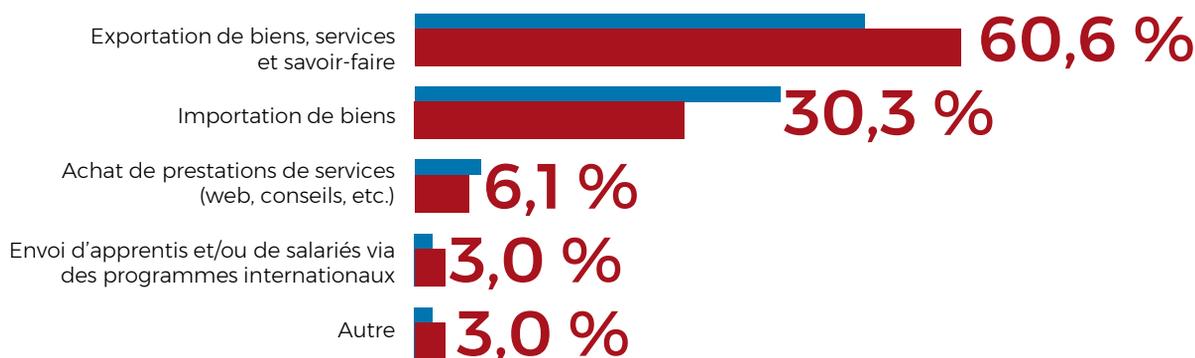
Le rapport du CESER de Bretagne de 2016<sup>1</sup> a souligné la diversité des enjeux induits par le Brexit. Il a identifié différentes stratégies pour faire de cette reconfiguration géopolitique un atout pour la région ou tout du moins en limiter les incidences. Ce portrait politico-économique n'a pas pris en considération les activités artisanales dans son spectre d'analyse. Alors, à l'aube du départ de la Grande-Bretagne de l'Europe, cette étude évalue les incidences du Brexit sur le secteur artisanal breton à l'appui d'une enquête envoyée aux entreprises actives à l'international. De surcroît, l'intérêt porté à ce sujet permet de mieux identifier les entreprises en interaction avec le marché britannique.

<sup>1</sup> *Conseil économique, social et environnemental de Bretagne, 2016, Et après ? Les enjeux du Brexit pour la Bretagne, Région Bretagne, 150 p.*

## L'EXPORTATION PLUS MARQUÉE, L'IMPORTATION MOINS DÉVELOPPÉE

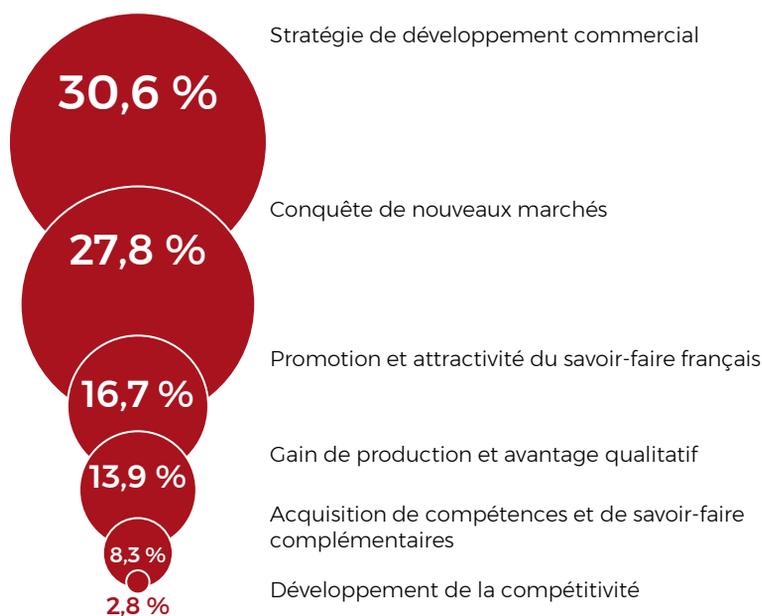
L'exportation de biens, services et savoir-faire et l'importation de biens constituent toujours les activités privilégiées par les entreprises artisanales actives sur le marché britannique. Pour autant les entreprises exportatrices sont proportionnellement plus nombreuses sur le marché britannique qu'à l'échelle internationale et à l'inverse les importatrices moins présentes.

*Données mise en perspective avec les résultats obtenus pour l'ensemble des entreprises actives à l'international.*



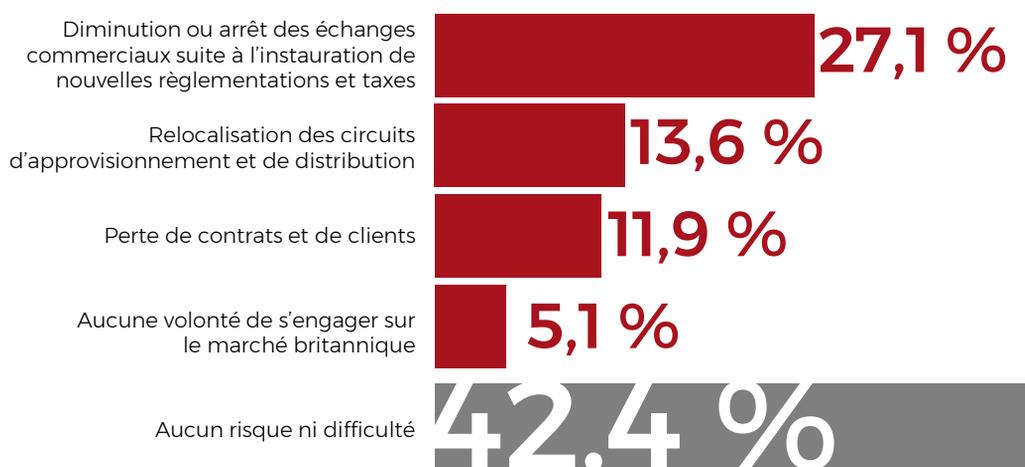
## POURQUOI AVOIR DES ACTIVITÉS AVEC LE ROYAUME-UNI ?

Encore davantage que pour l'ensemble des entreprises actives à l'international, la stratégie de développement commercial et la conquête de nouveaux marchés constituent les principales motivations pour investir le marché britannique. Le gain de production et l'avantage qualitatif recule dans la hiérarchie au profit de la promotion et l'attractivité du savoir-faire français.



## LE BREXIT UNE CRAINTE MODÉRÉE POUR LES ENTREPRISES ARTISANALES

Pour 58 % des entreprises, le Brexit constitue une crainte. L'instauration de nouvelles réglementations et de nouvelles taxes constitue la première source d'inquiétudes. Dans une même proportion, les dirigeants redoutent une relocalisation de leurs circuits d'approvisionnement et de distribution et la perte de contrats et de clients.



## LA CONFIANCE AFFICHÉE POUR FAIRE FACE AU BREXIT

# 73

73 % des entreprises n'envisagent pas de reconfiguration de leurs relations avec le Royaume-Uni suite au Brexit. Les dirigeants affichent une réelle confiance à pouvoir maintenir leurs activités malgré l'évolution du contexte politico-économique. Pour ceux qui envisagent une reconfiguration ce sont les autres marchés européens et asiatiques qui seront à investir en priorité.